

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 128 (2002)
Heft: 01/02

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SWISSBAU 2002: CONSTRUIRE, UNE PASSION

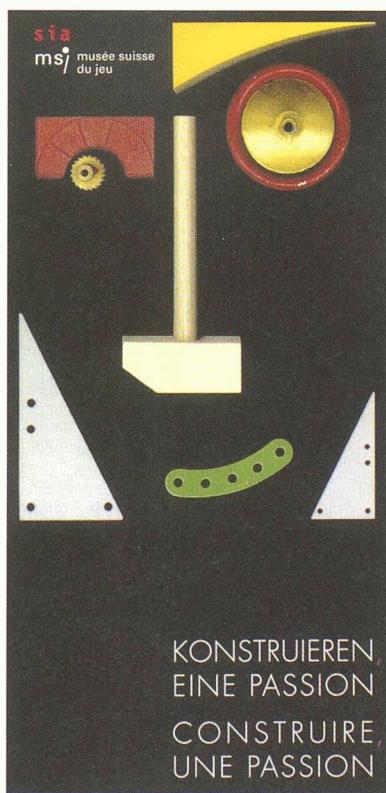
Du 22 au 26 janvier, les professionnels de la construction se retrouveront à Bâle dans le cadre de la Swissbau. A l'occasion de cet important rendez-vous, la sia présente une exposition spéciale intitulée «Construire, une passion».

Nouvelles techniques de construction et matériaux inédits, marges comprises et processus de réalisation optimisés, le tout allié à des exigences de rentabilité accrues de la part des maîtres d'ouvrages constituent autant de défis adressés aussi bien aux fabricants qu'aux concepteurs et aux entrepreneurs. Or la Swissbau est une occasion privilégiée pour s'informer des tendances et des perspectives de la construction à l'aube du siècle qui commence.

Stand de la sia: du jeu de construction à l'ouvrage réel

Les expositions spéciales constituent une des attractions particulières de la Swissbau, et la sia y mettra en valeur les points forts de ses activités au premier étage de la halle 2.1, dans l'espace situé derrière la grande horloge. De nouveaux documents de présentation et outils de travail, ainsi que le recueil des normes seront disponibles sur le stand. Quant à la SEATU, elle présentera les deux revues *tec21* et *TRACÉS* (ex-*IAS*). Le clou de l'espace occupé par la sia sera assuré par une exposition aussi inattendue que ludique: la fascinante collection de jeux de construction rassemblée par le Musée suisse du jeu de La Tour-de-Peilz. On pourra y voir les éléments qui ont porté les rêves de jeunesse des bâtisseurs d'aujourd'hui: briques de pierre et de bois, modules de construction et assemblages de métal, plastique ou bois. L'exposition montre

comment le plaisir d'agencer et de composer anime l'être humain dès sa prime enfance, les visiteurs étant invités à remonter aux racines des créations modernes et des jeux de construction actuels par le truchement de pièces de collection dont certaines sont vieilles de plus d'un siècle. Pour l'occasion, des architectes contemporains ont en outre été invités à produire des maquettes selon leur fantaisie à partir de briques de construction encore fabriquées aujourd'hui, et un livre édité par la sia, intitulé «Construire, une passion», complétera l'exposition.



La fascination attachée à l'acte de bâtir

Le premier geste du bâtisseur est celui du petit enfant qui empile deux plots l'un sur l'autre. Dès l'âge le plus tendre, il découvre ainsi la fascination du geste créatif et la multiplicité des agencements possibles. Chacun d'entre

nous a passé par le stade où il élevait de fantastiques structures avec des cubes de bois, des cartes à jouer, des briques Lego ou des éléments métalliques. Et chez certains, la fascination est demeurée si forte qu'ils en ont fait leur métier.

SÉMINAIRE SWISSBAU 2002: COMMENT FAIRE SA PUB- LICITÉ?

Dans le cadre de la Swissbau, un juriste et un spécialiste en relations publiques proposeront aux architectes et aux ingénieurs un bref séminaire gratuit, où ils expliqueront comment les mandataires peuvent pratiquer un marketing actif et offrir efficacement leurs services.

Comme toute entreprise, les bureaux d'étude se voient contraints de prospecter le marché avec succès pour vendre leurs services. Or dans l'environnement économique actuel, des prestations d'étude d'un haut niveau qualitatif ne suffisent souvent plus à elles seules à recommander efficacement un mandataire. L'acquisition de nouveaux clients et le développement des relations d'affaires existantes constituent un pré-requis important pour la pérennité d'une entreprise.

Dans le cadre de la Swissbau 2002, un juriste et un publicitaire aborderont les formes de publicité auxquelles les concepteurs de la construction sont autorisés à recourir. Le conseiller en relations publiques soleurois Alfred Maurer présentera des exemples de promotion efficace et indiquera les canaux de communication les mieux adaptés à de telles actions. Quant à Jürg Gasche, conseiller juridique au secrétariat général de la sia, il rappellera le cadre légal régissant la publicité pour illustrer ce qu'il est loisible de faire en la matière et établir les limites de ce qui est autorisé.

SWISSBAU 2002: SYMPOSIUM D'ARCHITECTURE A2B

Le symposium «Architecture to Basle» (A2B) se tiendra en même temps que Swissbau. Cette réunion à vocation internationale se veut une plate-forme de contacts et de débat entre architectes et représentants des milieux économiques et politiques. Des conférences sont également prévues, ainsi qu'une exposition sur le thème de l'architecture à l'âge des nouvelles technologies de l'information.

A2B est un symposium d'architecture à vocation internationale, qui se tiendra pour la première fois dans le cadre de la Swissbau les 24 et 25 janvier 2002, dans la halle 2.0 de la foire de Bâle. Plate-forme de contacts et de discussions entre architectes, spécialistes des technologies de l'information, et représentants des milieux économiques et politiques, la manifestation veut encourager le débat autour de positions critiques, avant-gardistes et utopiques en matière d'architecture et d'urbanisme. Durant les deux jours du symposium des intervenants de renommée internationale donneront des conférences, tandis que des tables rondes, des ateliers et des présentations de projets inviteront les participants à exprimer leurs positions, opinions ou critiques, et à poser des questions sur les nouvelles thèses et perspectives abordées. Les langues de travail sont l'anglais ou l'allemand, avec traduction simultanée systématique dans l'autre langue. Organisé par la Foire de Bâle, le symposium est patronné par Jacques Herzog, de Herzog & De Meuron Architectes, Rolf Fehlbaum de la société Vitra, ainsi que par la **sia**, la FAS et le Musée d'architecture de Bâle.

Les implications de la mobilité

Le thème de la journée du 24 janvier

portera sur la ville en réseau («Die vernetzte Stadt»). Le propos est de déterminer l'influence que l'aspiration et l'incitation à la mobilité exercent sur les questions qui se posent dans les domaines de l'architecture et de l'urbanisme. Une chose est sûre: les nouveaux réseaux d'information entraîneront des changements en profondeur. Un dialogue interdisciplinaire entre architecture, sociologie, géographie, économie, informatique et politique fera le point sur la situation actuelle et esquissera les perspectives qui se profilent.

Le 25 janvier sera consacré à la théorie de l'architecture face aux nouvelles pratiques issues de la mobilité («Architekturtheorie und neue Praktiken durch Mobilität»). En question: l'évolution des théories et des pratiques architecturales dans un monde toujours plus intégré et câblé.

Les architectes se trouvent de plus en plus confrontés à des programmes et des missions qui appellent de nouvelles manières de penser et de travailler. L'éclairage portera sur l'image future de l'architecte et les exigences auxquelles il devra répondre – par exemple, à l'interface entre mondes physique et digital. On examinera aussi comment les rapports entre l'architecte, les autres spécialistes du domaine bâti et l'industrie de la construction sont généralement appelés à se modifier.

Exposition parallèle et contacts

Une exposition intitulée «Mobility: Immobility» accompagnera les rencontres A2B. Comme le symposium, elle prendra place dans l'espace Swissbau, créant des occasions supplémentaires d'échanges féconds.

Ainsi, durant les pauses de midi, les conférenciers, les participants et les responsables de l'exposition pourront se

retrouver, tandis que le bar et l'espace salon jouxtant la surface d'exposition leur permettront de poursuivre les discussions, d'approfondir les contacts et d'en nouer de nouveaux. Enfin, le symposium s'achèvera sur la grande fête A2B fixée au vendredi soir.

Conférences bâloises d'architecture

Du 23 au 26 janvier, A2B accueillera aussi les désormais traditionnelles Conférences bâloises d'architecture. Les exposés sont placés sous l'égide de diverses écoles d'architecture de renommée internationale, et des professeurs réputés illustreront avec leurs élèves des projets actuellement menés au sein de leurs établissements. Les conférences auront lieu chaque jour à 18 heures, du mercredi au vendredi, au centre des congrès de la Foire de Bâle. Quant à la présentation de l'Accademia di architettura de Mendrisio sous la houlette du professeur Peter Zumthor, elle aura lieu sous forme d'exposé public, dans l'espace du forum A2B, le samedi 26 janvier 2002.

SECTION VAUDOISE

Candidatures au titre de membre individuel

- M. Eric FREI, architecte dipl. EPFL en 1993
- M. Siamak SHAHNESHIN, architecte dipl. du Politecnico di Torino en 1998

Nous rappelons à nos membres qu'ils ont la possibilité d'adresser au comité leurs remarques ou oppositions éventuelles dans un délai de quinze jours.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises à la direction de la **sia** à Zurich.

JOURNÉE CULTURELLE DE LA sia: PLUS DE 1500 PARTICIPANTS ENTHOUSIATES

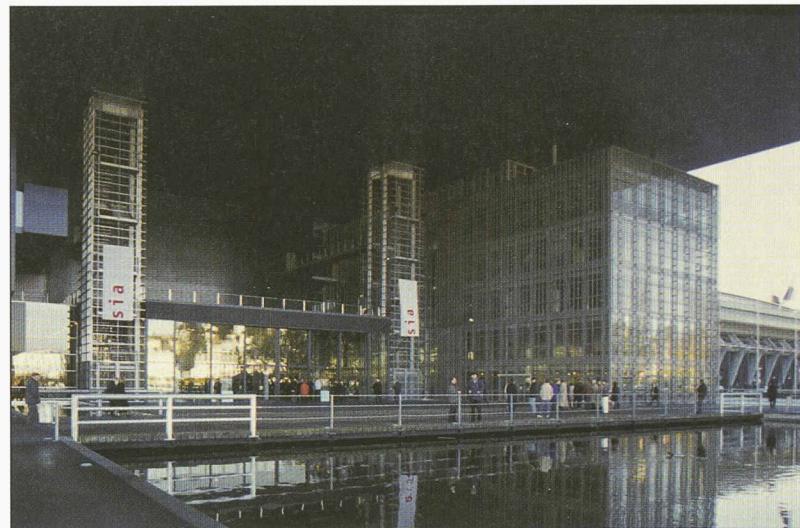
Bruits, voix, tonalités inédites ou musiques, le son sous toutes ses formes a réellement fasciné la nombreuse assistance qui s'est pressée à Lucerne le 29 novembre dernier pour la Journée culturelle de la **sia**. En partie axé sur le remarquable bâtiment réalisé par Jean Nouvel pour le Centre de culture et de congrès, le programme a attiré plus de 1500 personnes, membres de la **sia** et autres intéressés compris. Le phénomène du son y a été abordé sous ses aspects les plus divers: de ses manifestations artistiques et techniques aux réalités complexes de la perception auditive, en passant par des expériences sonores et musicales, la conception de bandes-son et la protection contre le bruit.

DIPLÔMÉS ETS/HES: INÉGALITÉ DE TRAITEMENT?

Dans le cadre de la révision des registres professionnels (REG), l'Union technique suisse (UTS) exige pour les diplômés ETS/HES l'inscription sans examen au registre A, soit le même statut que les diplômés des EPF ou des universités. L'action menée dans ce sens par l'UTS auprès des membres de la **sia** a suscité l'étonnement. La **sia** a donc précisément sa position comme suit, dans sa lettre du 10 décembre au président de l'UTS.

«C'est avec étonnement que nous avons pris connaissance du courrier que vous avez adressé à des membres de la **sia** pour les inciter à s'affilier à l'UTS. Ce geste inamical manque singulièrement de classe, et nous attendons que vous nous en expliquez.

Notre malaise est d'autant plus grand, que les intérêts de la **sia** et de l'UTS se rejoignent sur bien des points. Ainsi, la **sia** défend-elle le principe que



l'accès aux marchés – dans la mesure où il y a lieu de le réguler – doit être pareillement ouvert aux diplômés des filières universitaires et à ceux des Hautes écoles spécialisées ou des ETS. Cela est du reste aussi proposé par la loi sur les architectes actuellement débattue au Parlement. Au surplus, la direction de la **sia** est également convaincue que des diplômes du niveau "mastère" doivent figurer parmi les titres délivrés par les Hautes écoles spécialisées, car ils revêtent une importance décisive pour l'avenir de ces filières.

Les positions de l'UTS et de la **sia** divergent toutefois en ce qui concerne les registres suisses des ingénieurs, des architectes et des techniciens, comme cela est clairement apparu lors de la consultation sur la révision des statuts du REG. Pour la **sia**, celui-ci a largement fait ses preuves, à la fois comme instrument de transparence et en tant que passerelle entre les filières dans l'offre de formation propre à la Suisse. Et cette double fonction est appelée à jouer un rôle central dans un système de formation dual (maturité/université et apprentissage/Haute école spécialisée).

Or la proposition de réviser le REG dans le sens d'une inscription inconditionnelle des diplômés HES au registre A, équivaut à réduire ces avantages à néant. De plus, le cursus HES de trois ans (et il est essentiel de distinguer les durées de 3, respectivement 4 et 5 ans (3+2) de la formation spécialisée) viole le principe d'équivalence avec les filières universitaires. Enfin, la révision proposée ne tient aucun compte de l'introduction, aujourd'hui décidée, du système "bachelor-

mastère" dans les Hautes écoles suisses. Non seulement elle complique la comparaison internationale, mais fait courir le risque que l'UE ne veuille plus reconnaître un REG A ainsi "dilué". La suppression de fait du REG B contredit donc les deux niveaux de diplômes en passe d'être introduits - en Suisse comme à l'étranger - dans les universités et les Hautes écoles spécialisées, et elle s'oppose largement à la notion de perméabilité entre filières.

Ces problèmes devraient être débattus sur la base des intérêts qui nous lient – et qui ne se limitent pas aux points précis esquissés en préambule. Votre action a cependant rendu plus difficile la reprise du dialogue, tel que nous l'envisagions lors de l'assemblée plénière de la CSC.»

Eric Mosimann, secrétaire général de la sia

MARCHÉ DE L'EMPLOI DANS LES BUREAUX D'ÉTUDES AU 3^E TRIMESTRE 2001

Situation globalement bonne, prospectives prudentes

L'analyse des sondages effectués en octobre dernier marque un nouveau tournant. L'évolution positive observée depuis le début de l'année dans les bureaux d'études cède le pas pour faire place à la morosité.

Les carnets de commande sont jugés satisfaisants par une majorité de 16% (34% au trimestre précédent) des personnes interrogées. Sur la base des effectifs actuels, les carnets de commandes sont remplis pour les 7,3 mois à venir (7,9 mois).

Évaluation de la conjoncture - fin septembre 2001
 (chiffres relevés au trimestre précédent entre parenthèses)

Conjoncture	bonne en%	satisfaisante en%	mauvaise en%
Ensemble de la Suisse	28 (37)	58 (52)	14 (11)
- Architectes	27 (36)	53 (48)	20 (16)
- Ingénieurs	29 (37)	61 (56)	10 (7)
Plateau est et Zurich	27 (42)	57 (47)	16 (11)
Plateau ouest et Berne	37 (41)	52 (51)	11 (8)
Nord-ouest de la Suisse et Bâle	30 (26)	69 (52)	1 (22)
Suisse orientale et Saint-Gall	41 (41)	46 (46)	13 (13)
Tessin	2 (12)	73 (71)	25 (17)
Suisse romande	19 (31)	59 (51)	22 (18)
Suisse centrale	30 (43)	48 (50)	22 (7)

Evolution du montant des marchés

Si le montant des nouveaux contrats était en hausse depuis fin 1999, cette tendance s'infléchit au cours du troisième trimestre. Alors que les prévisions de croissance ou de recul s'équilibraient encore au deuxième trimestre, une majorité de 14% (0%) des personnes sondées annonce aujourd'hui un repli du montant des marchés.

Situation actuelle des affaires

Fin septembre 2001, la situation des affaires est toujours jugée satisfaisante par une majorité de 14% (26%) des sondés. Un solde positif de 26% (34%) des bureaux d'études avec dix salariés ou plus annonce une situation convenable. Les prévisions positives dominent, respectivement, de 1% (17%) et de 4% (17%) dans les bureaux d'études de taille moyenne et dans les petits bureaux. Une frange de 7% (7%) des bureaux importants se dit insatisfaite de la situation actuelle. Ces chiffres sont respectivement de 20% (15%) et de 21% (14%) pour les bureaux de taille moyenne et les petits, qui jugent mauvaise la conjoncture actuelle.

Marché de l'emploi

Le secteur de la gestion des ressources humaines reflète aussi ce nouveau virage. Fin décembre 2001, une majorité de 5% (+3%) prévoyait des licenciements. Si les effectifs se maintiennent de justesse dans les bureaux d'ingénierie par rapport au trimestre précédent, une majorité de 11% (+2%) des architectes prévoit de débaucher avant la fin de l'année 2001.

Une majorité de 2% (+3%) des grands bureaux d'études envisage une réduction des effectifs d'ici fin 2001. Ces chiffres sont de 7% (+4%) pour les

Perspectives d'emploi d'ici fin décembre 2001
 (chiffres relevés au trimestre précédent entre parenthèses)

Activité	En hausse en%	Aucune variation en%	En baisse en%
Ensemble de la Suisse	10 (13)	75 (76)	15 (11)
- Architectes	8 (13)	73 (75)	19 (12)
- Ingénieurs	11 (13)	77 (77)	12 (10)
Plateau est et Zurich	12 (12)	67 (76)	21 (12)
Plateau ouest et Berne	11 (22)	80 (73)	9 (5)
Nord-ouest de la Suisse et Bâle	4 (5)	85 (87)	11 (8)
Suisse orientale et Saint-Gall	7 (11)	78 (81)	15 (8)
Tessin	12 (10)	62 (81)	26 (9)
Suisse romande	9 (11)	76 (84)	15 (5)
Suisse centrale	12 (16)	69 (74)	19 (10)

Conjoncture - estimation d'ici à fin mars 2002
 (chiffres relevés au trimestre précédent entre parenthèses)

Perspectives conjoncturelles	Amélioration en%	Stagnation en%	Aggravation en%
Ensemble de la Suisse	11 (15)	63 (74)	26 (11)
- Architectes	16 (20)	63 (67)	21 (13)
- Ingénieurs	6 (11)	63 (79)	31 (10)
Plateau est et Zurich	6 (13)	61 (72)	33 (15)
Plateau ouest et Berne	11 (16)	65 (81)	24 (3)
Nord-ouest de la Suisse et Bâle	9 (8)	53 (87)	38 (5)
Suisse orientale et Saint-Gall	4 (14)	66 (66)	20 (20)
Tessin	0 (5)	69 (76)	31 (19)
Suisse romande	18 (22)	54 (66)	28 (12)
Suisse centrale	22 (17)	58 (75)	20 (8)

sociétés de taille moyenne. Parmi les petites structures, une majorité de 12% (-2%) escompte une nouvelle baisse des effectifs pour le trimestre en cours.

Entrées en carnet jusqu'à la fin d'année 2001

Une majorité de 8% (+10%) des architectes s'attend à une diminution des nouvelles commandes par rapport au trimestre précédent. Chez les ingénieurs, ce chiffre est de 18% (-3%). Une majorité de 10% (+5%) des bureaux d'études occupant cinq collaborateurs au plus s'attend, d'ici fin décembre, à une diminution des entrées en carnet, ce chiffre étant de 16% (+4%) dans les bureaux employant six à neuf collaborateurs. Une majorité de 17% (0%) des bureaux d'études importants redoute également une récession.

Prévisions à l'horizon de mars 2002

L'analyse des prévisions pour l'évolu-

tion de la situation des affaires jusqu'à la fin mars 2002 reflète également cette morosité. Une majorité de 4% (+6%) des architectes s'attend à une dégradation du marché. Chez les ingénieurs, 25% (0%) des personnes interrogées prévoient un recul des affaires.

Une majorité de 10% (+5%) des petits bureaux escomptent, d'ici fin mars 2002, une aggravation de leur situation, ces chiffres étant de 14% (+1%) et de 23% (+4%) pour ceux de taille moyenne et les bureaux importants qui redoutent, eux aussi, une évolution à la baisse. Fin septembre 2001, la rénovation représente 46% (48%) des projets chez les architectes et 20% (22%) chez les ingénieurs.

Honoraires

Une majorité de 11% (1%) des personnes interrogées s'attend à une baisse des honoraires d'ici fin décembre 2001.